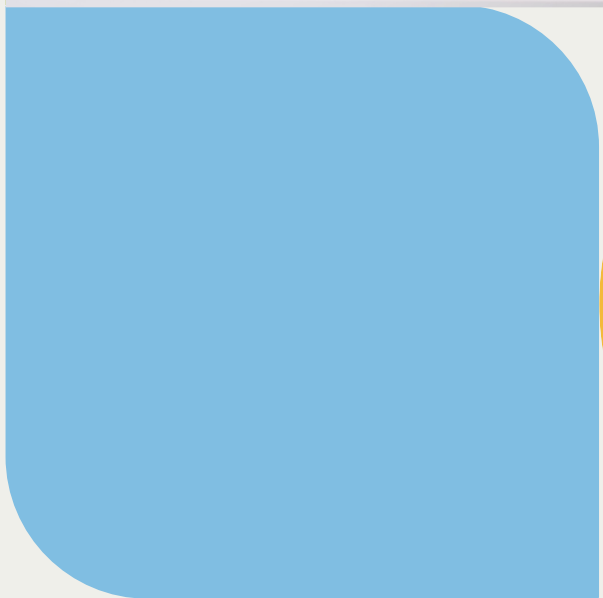


PRESTATION



Audit de faisabilité - Création Organisme de Formation



PLAQUETTE OCTOBRE 2025

Objectifs

Cet audit a pour objectif de **valider la faisabilité et l'opportunité de votre projet de création d'OF** en vérifiant sa conformité réglementaire et sa solidité organisationnelle. Il définit les contours précis du projet et fournit des recommandations concrètes pour sécuriser vos chances de réussite.

Public visé

Entrepreneurs, dirigeants ou porteurs de projet souhaitant créer un organisme de formation et en valider la faisabilité, les contours et les opportunités avant lancement.

Modalités

Accompagnement à distance combinant des réunions en visio et des phases de recherche et de rédaction.

Un **suivi à distance** est assuré, alternant des séances en visioconférence et des périodes dédiées à la recherche et à la rédaction.

Cette organisation est mise en place conjointement par le consultant chargé du dossier et le référent interne de l'organisme de formation.

Prérequis

Avoir un projet de création d'organisme de formation identifié.

Description de la prestation

■ Entretien préparatoire

Un premier échange en visioconférence permet de **définir les besoins spécifiques** du porteur de projet et les **objectifs associés**. Cet entretien vise à recueillir les attentes, les ambitions stratégiques et à cadrer le périmètre de l'étude.

■ Définition des besoins et collecte des documents

Le consultant accompagne le porteur de projet dans la récolte et la transmission des documents pertinents;

- Statuts juridiques envisagés,
- Pré-projet pédagogique,
- Ressources humaines mobilisables,
- Moyens techniques et logistiques,
- Premiers éléments financiers ou business plan,
- Partenariats envisagés.

Réalisation de l'audit

L'audit porte sur :

- **Analyse des indicateurs de faisabilité** : solidité du projet, adéquation avec les besoins du marché, cohérence du modèle économique, ressources humaines et logistiques disponibles.
- **Examen réglementaire** : conditions d'obtention du NDA (Numéro de Déclaration d'Activité), obligations liées au Code du Travail, conformité aux exigences Qualiopi.
- **Analyse du contexte concurrentiel** : étude du secteur, identification des opportunités et contraintes locales/nationales.
- **Vérification organisationnelle** : articulation entre gouvernance, pédagogie et gestion administrative.

Rédaction du rapport d'audit

Un rapport structuré est rédigé par le consultant. Il présente :

- Les **points forts** du projet,
- Les **faiblesses** ou zones de vigilance,
- Les **préconisations concrètes** pour sécuriser et renforcer le projet,
- Une évaluation de l'opportunité et des **chances de réussite**.

Restitution

Le consultant présente en visioconférence le rapport d'audit et ses conclusions. Un plan d'action est proposé, accompagné de recommandations personnalisées sur la structuration de l'organisme et la suite à donner au projet.

Bonus

Si un accompagnement à la création de l'organisme est souscrit à la suite de cet audit, le montant de l'audit est déductible du coût du nouvel accompagnement.

Organisation

Mode d'organisation :
À distance

Tarif : 800 € HT *

Vous souhaitez en savoir plus ?

N'hésitez pas à nous contacter :



09 74 19 00 20



contact@insyst.fr



www.insyst.fr

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez contacter notre référente handicap au 09 74 19 00 20 – referents@insyst.fr